



LPO Occitanie délégation territoriale Hérault

Bilan de projet territorial **2024**



SOMMAIRE

VIE ASSOCIATIVE

p. 5

PROTECTION DE LA NATURE p. 12

MOBILISATION CITOYENNE p. 20

UNITÉ DE SOINS

p. 26

Le mot du président

L'année 2024 aura été placée sous la thématique de la (re)structuration.

Une année de mutation en effet pour notre association régionale, la LPO Occitanie, qui, créée en 2021, a mis le pied à l'étrier et a acté en 2024 la constitution d'un pôle administratif régional afin de délester les directeurs et directrices départementaux jusqu'alors organisés en Comité de direction pour traiter les questions structurelles régionales. C'est ainsi qu'un Directeur régional est arrivé à la tête de la LPO Occitanie durant l'automne. Un poste d'assistance administrative et financière ainsi qu'un poste d'assistance de direction devraient compléter le pôle dans le courant de l'année 2025.

Cela permettra un souffle nouveau pour l'ensemble des équipes héraultaises notamment qui étaient fortement mobilisées dans la structuration et la gestion de l'échelon Occitanie.

Et du souffle il en faudra afin de lutter contre les atteintes à la biodiversité toujours plus nombreuses et relever les défis toujours plus grands qui se présentent face à la transition écologique, tandis que les financements publics des programmes en faveur de la biodiversité (Fonds vert par exemple) et les subventions aux associations sont annoncés une fois de plus en baisse pour l'année 2025.

À l'heure où nous faisons face au détricotage des avancées environnementales obtenues en Europe et en France (Loi d'Orientation Agricole entre autres), certaines décisions juridiques marquent toutefois une avancée importante dans la prise en compte des enjeux de protection des espèces dans les projets de développement, rappellent la nécessité de concilier la transition énergétique avec la préservation de la biodiversité, et renforcent la vigilance sur le respect des obligations réglementaires. La décision du Conseil d'Etat (31/12/2024) confirmant l'application stricte du régime des dérogations pour les espèces protégées face aux parcs éolien d'Aumelas dans l'Hérault, ainsi que l'annulation des projets d'autoroute A69 et d'élargissement de l'autoroute A680 par le tribunal administratif de Toulouse (décision du 27/02/2025)

jugeant qu'au vu des bénéfices très limités qu'auront ces projets pour le territoire et ses habitants, il n'est pas possible de déroger aux règles de protection de l'environnement et des espèces protégées, sont deux décisions posant une jurisprudence nouvelle et tant attendue par les associations de protection de l'environnement.

Notre association reçoit un soutien de plus en plus important de la population, en témoigne le nombre d'adhésions ne cessant d'augmenter chaque année, marquant la préoccupation grandissante des citoyens envers les problématiques environnementales et de préservation de notre patrimoine naturel et renforçant ainsi notre légitimité à agir.

Les équipes héraultaises sont sur le front, ou devrais-je dire sur les fronts, tant nos actions sont plurielles, afin d'agir pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'humain, et lutter contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation citoyenne.

Le défi amorcé en 2024 est de redéfinir notre activité d'expertise naturaliste afin d'agir le plus efficacement possible, de continuer à renforcer notre ancrage sur le territoire départemental et notre vie associative afin de mobiliser le plus largement possible les citoyens, d'élargir nos voies de financement afin de faire face à un contexte de financements publics en extrême tension, et de définir un fonctionnement plus pérenne et plus serein de l'Unité de soins qui est la première à subir de plein fouet l'augmentation des atteintes à la faune sauvage, l'éveil des consciences de nos concitoyens et les coupes budgétaires.

Enfin, je ne saurais évoquer l'année 2024 sans saluer le dévouement et le travail réalisé par notre directeur départemental, Nicolas Saulnier, qui après 17 années au sein de notre association a choisi d'emprunter un nouvel itinéraire professionnel. Que celui-ci le mène vers de nouveaux projets remarquables en faveur de la biodiversité !

Julian Le Viol
Président de la LPO Occitanie DT Hérault



Groupe local grand Montpellier et groupe jeunes © LPO Occitanie

VIE ASSOCIATIVE

La LPO Occitanie DT Hérault

Le réseau LPO

La LPO (**Ligue pour la Protection des Oiseaux**) est une Association loi de 1901 dont le siège se situe aux Fonderies Royales à Rochefort. C'est l'une des premières associations de protection de la nature en France avec **plus de 74 000 adhérent·e·s**. Elle agit à présent au quotidien pour la sauvegarde de l'ensemble de la biodiversité, au-delà de son investissement premier pour la protection des oiseaux.

La LPO a été créée en 1912 pour mettre un terme au **massacre du Macareux moine en Bretagne**, oiseau marin devenu depuis son symbole. Elle a été reconnue d'utilité publique en 1986. Elle est dirigée par Olivier Denoue, Vanessa Lorigou et Cédric Marteau et présidée par Allain Bougrain-Dubourg.

La LPO est le représentant français de **BirdLife International**, alliance mondiale qui réunit plus de 100 organisations de protection de la nature (2,3 millions d'adhérent·e·s dans le monde).

Son activité s'articule autour de 3 grandes missions :

- **La Protection des espèces** (enquêtes, inventaires scientifiques, PNA, Mission Rapaces, Faune Sauvage en Détresse)
- **La Préservation des espaces** (gestion des espaces naturels, Des Terres et des Ailes, Natura 2000, Refuges LPO)
- **L'Éducation et la sensibilisation** (animations, sorties, voyages nature, édition, communication, boutique LPO).

La LPO en Hérault

Initiée par un relais LPO en 2001 puis par un groupe LPO en 2003 et une association locale en 2006, notre structure est depuis le 1er janvier 2021 une **délégation territoriale départementale de l'association locale LPO Occitanie**.

Forte d'un réseau d'adhérents de **1 126 membres** en 2024 en Hérault, la DT Hérault œuvre pour l'oiseau, la faune sauvage, la nature et l'Homme et lutte contre le déclin de la biodiversité par la connaissance, la protection, l'éducation et la mobilisation dans le département.

La délégation territoriale Hérault de la LPO Occitanie est présidée par **Julian Le Viol** et dirigée par **Nicolas Saulnier**. Elle dispose d'un conseil territorial composé de **11 conseillers·ères territoriaux·ales**.



Aigrette garzette
© Munoz

Plus de 900 bénévoles actif·ve·s et 17 salarié·e·s s'investissent au sein des différents pôles d'action :

- Mobilisation citoyenne (Vie associative & Education à la Transition écologique)
- Protection de la nature (Conservation & Expertise)
- Unité de soins
- Administratif

La LPO Occitanie délégation territoriale Hérault a inauguré l'ouverture de ses locaux et d'un Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage le 23 juin 2012. Le siège régional se situe désormais à **Villeveyrac**.

Chiffres clés

Membres

110
bénévoles

(ayant participé à
au moins une heure
de bénévolat)

1126
adhérent.e.s

17
salarié.e.s

9
**volontaires
en service
civique**

11 élu.e.s

5
stagiaires

Refuges LPO

204 Refuges LPO en Hérault



125 jardins



6 balcons



66 établissements



3 collectivités
4 entreprises

Bénévolat

- **3 336** comptes MELPO
- **905** profils bénévoles actifs
- **40 953** heures de bénévolats
- **5** groupes locaux **et 1** groupe jeunes

Communication

31 articles de
presse sur
la LPO



Les groupes locaux LPO

Qu'est-ce-qu'un groupe local LPO ?

La LPO Occitanie DT Hérault agit sur **l'ensemble du département** grâce à ses **bénévoles actifs-ves et salarié-e-s**.

Localement, les conseiller-ère-s territoriaux-ales élu-e-s lors d'Assises territoriales assurent le rôle de **relais locaux** et des adhérent-e-s peuvent se retrouver et créer des **groupes locaux**.

Les groupes locaux LPO ont pour mission de :

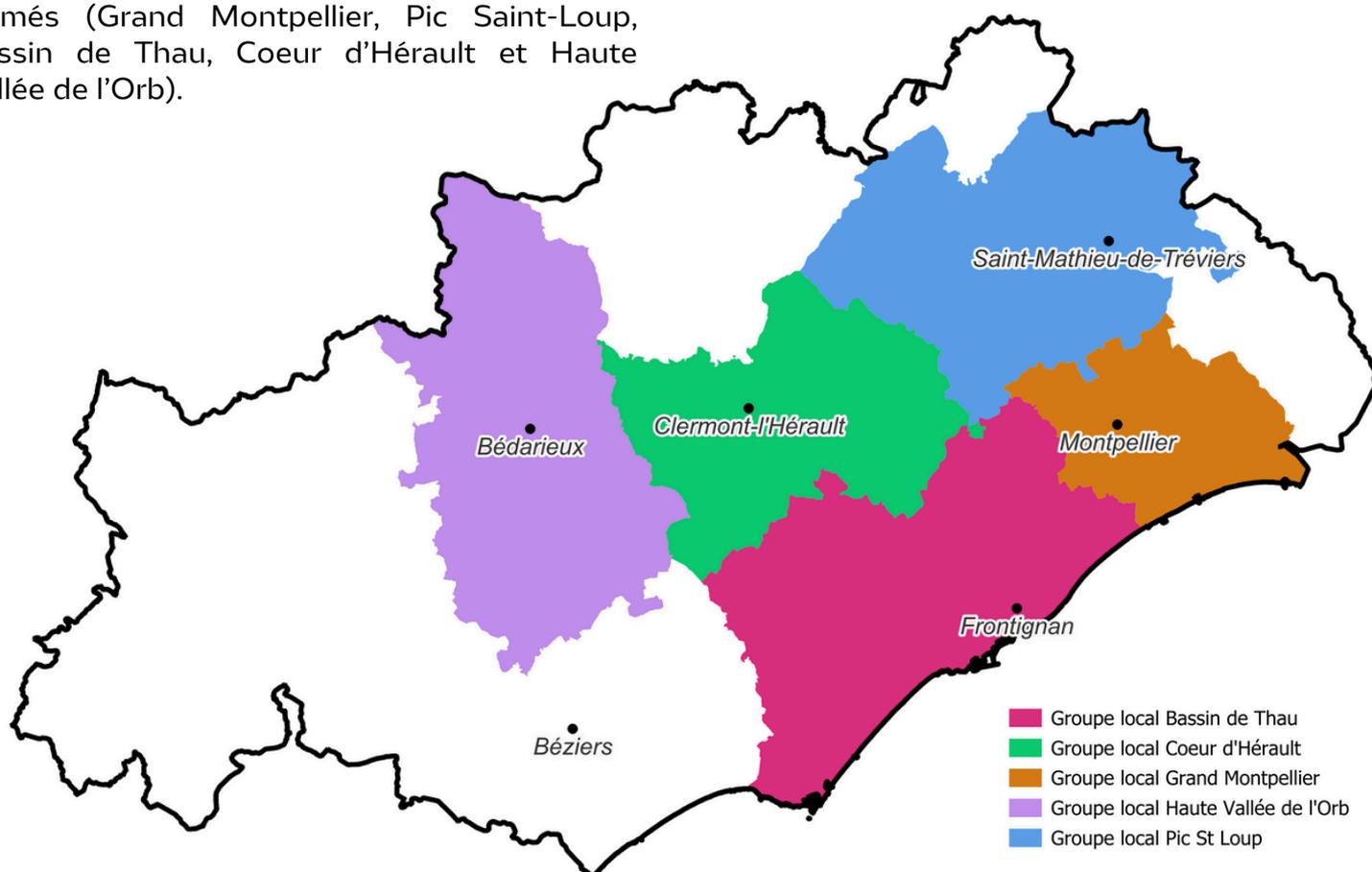
- Contribuer à la **promotion de l'association** en mettant en avant ses buts et ses objectifs auprès des publics et des acteurs de leur zone géographique
- Faire **partager leur intérêt pour la biodiversité** et permettre à la population en général de mieux la connaître

- **Animer la vie associative** au niveau local et permettre aux membres de s'impliquer dans la vie et les actions de l'association
- **Apporter un soutien** aux actions d'envergure régionale ou nationale
- **Initier des actions** au niveau local

Les groupes ne sont pas des « cercles fermés d'ornithologues ». Ils réalisent un **programme d'activités** qui les motivent et leur correspondent. Ce sont avant tout des **structures « vivantes »** qui, dans le cadre de la LPO Occitanie DT Hérault, développent leurs propres initiatives **en fonction des motivations des bénévoles** et des spécificités locales.

Les groupes locaux LPO en Hérault

En Hérault, **cinq groupes locaux** se sont déjà formés (Grand Montpellier, Pic Saint-Loup, Bassin de Thau, Coeur d'Hérault et Haute Vallée de l'Orb).



Organigramme

1 126 adhérents

Bureau



Julian Le Viol
Président



Pierre Maigre
Vice-président



Micheline Blavier
Vice-présidente



Mathieu Garcia
Vice-président



Stéphane Berthelot
Trésorier



Paulette Raulet
Secrétaire

Conseil territorial



Marc Ettore



Martine Luziau



Pascale Williams



Catherine Douysset



Gabriel Gay

Pôle administratif



Nicolas Saulnier
Directeur



Liliane Belmonte
Secrétaire / Comptable

Pôle mobilisation citoyenne



Thomas Marchal
Responsable du pôle MC



Anaïs Berry
Animatrice nature



Camille Pereira
Animatrice nature



Marine Munoz
Chargée Vie associative



Jeanne Forcade
Chargée Vie associative



Anna Roux
Chargée d'études



Pablo Maurin
Chargée d'études

Pôle protection de la nature



Camille Fraissard
Chargée de missions



Laura Paris
Chargée d'études



Liam Bigeard
Chargé d'études



Elia Clazure
Chargée d'études



Antoine Adam
Chargé d'études



Camille Montegu
Chargée d'études

Unité de soin



Thaïs Provignon
Médiatrice faune
sauvage en détresse



Amélie Ollivier
Responsable soins



Léa Varin
Soigneuse animalière



Camille Joulaud
Soigneuse animalière



Emilie Arianiello
Responsable soins

Les 10 actions phare

Avril

Fermeture des accueils au centre de sauvegarde

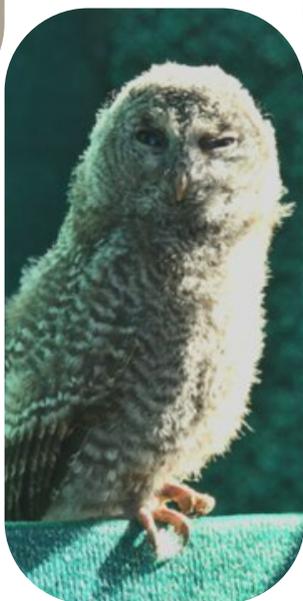
Suite au départ de notre responsable capacitaire faune sauvage nous avons dû fermer les accueils au centre en attendant de retrouver un-e remplaçant-e.



Février

La LPO Occitanie est devenue membre de 1% pour la planète !

1% pour la planète est un mouvement mondial porté par des entreprises qui ont décidé de donner une partie de leur chiffre d'affaires à des associations de préservation de l'environnement.



Avril

Assises territoriales 2024

Le 20 avril, les Assises territoriales de la délégation territoriale de l'Hérault ont eu lieu à Clermont-l'Hérault.



Mai

Un concours sur les balcons à Port Marianne !

Le groupe local LPO Grand Montpellier, en partenariat avec l'association Vivre Port Marianne, a organisé un concours sur la biodiversité des balcons.



Mai

Le retour du groupe jeunes LPO en Hérault !

Le 25 mai dernier, les nouveaux référent.es du groupe jeunes ont organisé leur toute première sortie de 2024 pour rencontrer de jeunes bénévoles motivé.es !



de l'année 2024

Juin

La rencontre Refuge LPO de l'été

Le samedi 22 juin se déroulait à Caux, petite commune riche en biodiversité, la rencontre estivale des propriétaires Refuges LPO.



Septembre

Reprise des accueils au centre de sauvegarde

Après plusieurs semaines de fermeture des accueils en l'absence de capacitaires, la délégation héraultaise de la LPO Occitanie a le plaisir de rouvrir plus largement les accueils de son centre de sauvegarde.



Août

Des chantiers bénévoles cet été !

7 chantiers bénévoles ont été réalisés au centre de sauvegarde par les salariés de Royal Canin, grâce au Programme de l'Expé.



Décembre

Une nouvelle victoire pour la biodiversité devant le Conseil d'État

Les parcs éoliens d'Aumelas, développés par EDF, étaient responsables de la destruction d'espèces protégées, notamment le Faucon crécerellette.



Décembre

Un invité surprise en Hérault : le Rougequeue de Moussier

Isabelle Cabirol, référente du groupe local LPO Bassin de Thau, a observé lors d'un suivi SHOC (Suivi Hivernal des Oiseaux Communs) un Rougequeue de Moussier à Frontignan (habituellement cantonné au Maghreb).



Sympétrum de Fonscolombe © Maigre

PROTECTION DE LA NATURE

Chiffres clés

2 261 046
données

278 494
données
collectées par
des bénévoles
LPO



Faune
Occitanie

5 716
observateurs
·trices

4 317
espèces
recensées

164 Jardins
participants au
comptage ODJ
de janvier

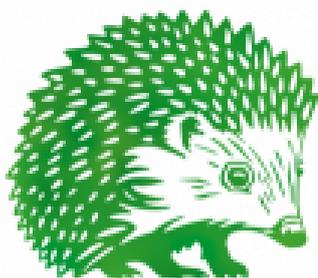


61 Jardins
participants
au comptage
ODJ de mai



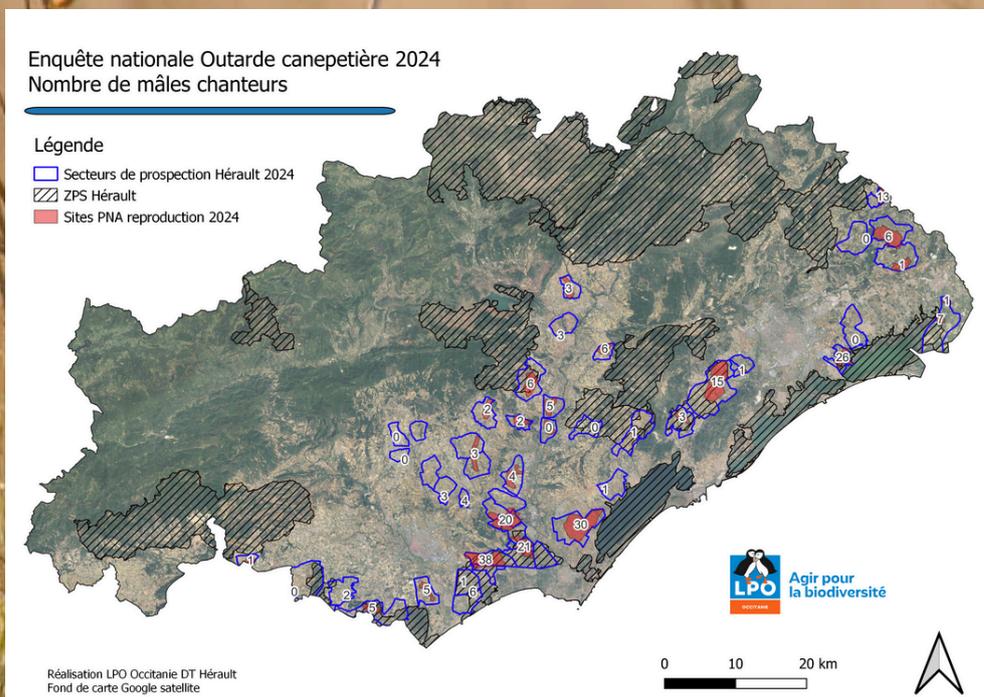
Oiseaux
des jardins

23
personnes
inscrites à la
Mission
Hérisson



Mission
HÉRISSEON

PNA Outarde canepetière



Outarde canepetière © Rambal

Coordonné à l'échelle de l'Occitanie par le COGard, le Plan National d'Action (PNA) en faveur de l'**Outarde canepetière** est, à l'échelle héraultaise, animé par la DT Hérault de la LPO Occitanie. C'est le 3^e PNA mis en place pour l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*), il couvre la période 2020-2029. Tous les 4 ans, un **comptage national des mâles chanteurs** est organisé. C'est donc **966 points d'écoute** répartis sur **47 sites de prospection** couvrant **47 794 ha** qui ont été définis dans le cadre de l'enquête. Les comptages ont été réalisés par des salariés de diverses structures (CAHM, CABM, Salsepareille, LPO, SMBT) et des bénévoles (44). Au total, 247 mâles chanteurs (considérés comme cantonnés) ont été recensés. Les résultats témoignent d'une perte de 3% des effectifs entre le comptage réalisé en 2020 et celui de 2024. Il est considéré qu'entre ces deux années de comptage, la population de mâles chanteurs s'est stabilisée. Toutefois, **près d'un tiers de la population a disparu** entre 2012 et 2024, soit **une perte de 28% des effectifs** en 12 ans. Le prochain comptage, prévu en 2029, permettra de confirmer la tendance observée cette année.

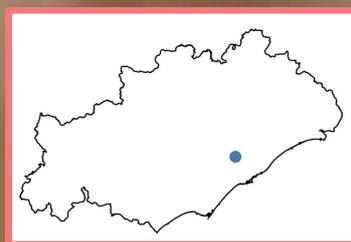
Un suivi annuel de la population hivernante dans l'Hérault est également réalisé chaque année. Le comptage de l'hiver 2024 a permis de recenser **entre 164 et 247 outardes**. Le plus gros des effectifs se trouve sur le secteur ouest (Béziers-Est), au niveau de l'aéroport de Portiragnes. Malgré cela, on déplore sur ce secteur une **diminution de près de 60% des effectifs** comparé à l'hiver 2023. Sur le secteur est du département, la population est stable mais toujours inférieure aux effectifs présents avant 2022. L'aéroport de Montpellier n'abrite plus le groupe de **200 outardes** autrefois connu. Il est possible que certains groupes n'aient pas pu être observés le jour de comptage. L'observation de plusieurs petits groupes d'oiseaux tend à supposer qu'avec les températures favorables et la faible quantité de sites d'hivernage dans l'Hérault (grande parcelle de luzerne, colza...), les groupes se divisent et se répartissent sur un secteur plus large.

Gestion des Collines de la Moure

Le plan de gestion des Collines de la Moure mis en place en 2020 et coordonné par Sète Agglopôle Méditerranée prévoit d'étudier la possibilité de créer une réserve naturelle régionale sur son territoire.

Le lac de Cambelliès et ses alentours, à Loupian, ont fait l'objet d'une première étude cette année. Une consultation approfondie des bases de données naturalistes a permis d'établir une première liste d'espèces, complétée par 9 jours d'inventaires terrains assurés par les salariés de la DT Hérault de la LPO Occitanie.

À cela, s'est ajoutée l'aide précieuse de nombreux bénévoles, notamment pour l'entomologie et la malacologie, lors d'une journée de prospection commune organisée le 1er juin et de passages aléatoires sur le site.



Neuroleon arenarius © LPO Occitanie

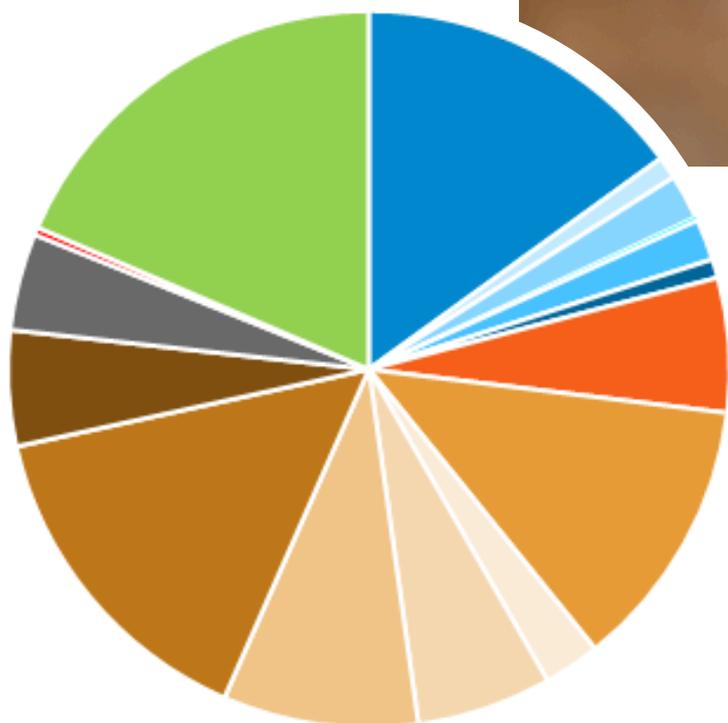


Au total, cette étude a permis de recenser **602 espèces** sur le site : **131 vertébrés**, **324 arthropodes**, **37 mollusques** et **110 plantes**.

Le site avait été ciblé en raison de sa richesse ornithologique, accueillant entre autres une colonie de Guêpier d'Europe, le Grand-duc d'Europe, le Rollier d'Europe, le Monticole bleu ou encore le Pic épeichette.

Les inventaires réalisés cette année ont surtout permis de mettre en évidence la richesse spécifique du site relative à différents taxons. On retrouve par exemple le **Petit Murin** et le **Vespère de Savi** pour les espèces de chiroptères, et le **Psammodrome d'Edwards** pour les reptiles. Côté arthropodes, on retrouve le duo **Diane/Proserpine**, la **Zygène cendrée**, la **Magicienne dentelée**, le **Conocéphale africain** et la **Decticelle à serpes**. Toutes ces espèces sont à enjeu sur le site et à l'échelle régionale.

Plusieurs espèces d'arthropodes dont il existe peu de données en France ont également été contactées, comme **Novius cardinalis**, **Agramma atricapillum** ou **Neuroleon arenarius**. C'est désormais à la SAM de se saisir de ces résultats encourageants pour faire avancer ce beau projet de création de réserve naturelle.



Répartition des espèces contactées sur le site en 2024 en fonction du groupe taxonomique (©Antoine Adam)

■ Oiseaux - 89	■ Chiroptères - 11	■ Lépidoptères - 73
■ Amphibiens - 6	■ Autres mammifères - 5	■ Odonates - 15
■ Squamates - 12	■ Malacofaune - 36	■ Orthoptères - 36
■ Tortues - 1		■ Coléoptères - 52

Des Terres et Des Ailes

Chantier plantation de haies © Herrada



Le programme **Des Terres & Des Ailes (DT&DA)** a pour simple ambition d'accompagner et **valoriser les agriculteurs qui agissent pour la nature**. Chaque agriculteur·trice, paysan·ne, éleveur·euse ou exploitant·e agricole pourra concrètement agir sur ses terres, à son échelle et à sa convenance, dans un élan collectif, afin d'offrir aux espèces qui ont déserté nos campagnes la possibilité de revenir s'installer et de protéger celles encore présentes.

La LPO Occitanie, représentante locale de la LPO France, s'est donc engagée dans ce programme afin de développer une **dynamique d'engagement d'agriculteurs·trices pour la nature** à l'échelle départementale. Pour ce faire, elle a décidé de les **accompagner dans la mise en place d'aménagements et de pratiques** respectueuses de la biodiversité. La DT Hérault de la LPO Occitanie souhaite **impliquer ses bénévoles** dans ce programme afin qu'il soit également un projet social.



Nos **objectifs** à travers ce programme sont :

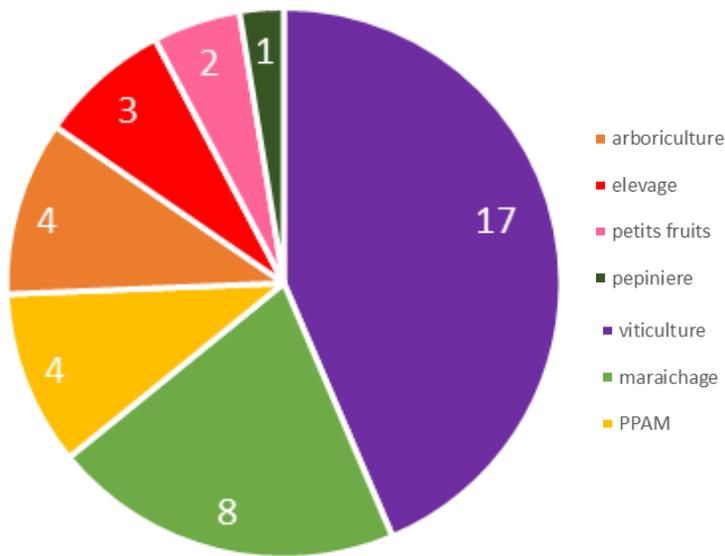
- **Promouvoir une agriculture** plus respectueuse de la nature
- **Améliorer les pratiques agricoles** en faveur de la biodiversité
- **Améliorer les connaissances naturalistes** sur les parcelles agricoles héraultaises
- **Renforcer le lien** entre agriculteurs·trices, naturalistes et le grand public
- **Développer un réseau** d'agriculteurs·trices engagé·e·s pour la biodiversité
- **Sensibiliser le grand public** à l'agroécologie et au rôle de l'agriculture dans la conservation de la nature.

Le programme en Hérault

Au total, **39 agriculteurs·trices** se sont engagé·e·s depuis 2020. 26 d'entre eux/elles ont pu être accompagné.e.s et ont bénéficié d'un diagnostic simplifié, financé par la Région et l'Europe (FEDER, programme Terres de Biodiversité).

Quelques chiffres :

- **2** viticulteurs en « **conventionnel** » HVE
- Surface totale engagée ≈ **1 200 ha**
- Médiane de la surface des exploitations engagées : **5 ha**
- Moyenne de la surface des exploitations engagées : **31 ha**



Graphique du nombre de fermes engagées par type de culture © Elia Clauzure

Les accompagnements collectifs :

- **1 cave coopérative viticole** : collectif d'une dizaine de viticulteurs en conventionnel avec qui nous organisons des ateliers pour parler de la biodiversité auxiliaire, des services écosystémiques et de la trame verte et bleue.
- **1 coopérative fruitière** : travail avec une dizaine de pomiculteurs conventionnels, autour des services auxiliaires des mésanges en vergers, entre 2022 et 2024.
- **Appui à la constitution d'un collectif d'éleveurs** autour de la démarche paysan de nature, dynamique à suivre en 2025

Les actions réalisées entre fin 2023 et début 2025 :

- **Relâchés de hérissons soignés à l'Unité de soins** chez 6 maraîchers
- Installation d'une trentaine de **nichoirs et de gîtes**
- **Plantation de plus de 4 000 arbres** chez 5 agriculteurs en partenariat avec PurProjet
- **Création de 7 mares et conseil à la création de 3 autres** (avec l'aide financière de VinciAutoroutes)
- Mise en place de l'OAB, **protocole abeille solitaire**, chez 5 agriculteurs·trices, et **protocole vers de terre** chez 2 autres
- **Des animations** auprès de classes d'écoles primaires, collèges et lycées agricoles sur les thématiques de l'alimentation durable et sur la place de la biodiversité dans les milieux agricoles.

Localisation de ces agriculteurs·trices engagé·e·s :



Etude de la migration dans le PNR du Haut-Languedoc

Vautours moine et fauve © Berthémy



Dans le cadre de la révision de sa charte, le **PNR du Haut-Languedoc** a confié à la LPO Occitanie (DT Hérault et DT Tarn) la réalisation d'une **synthèse des axes migratoires** utilisés par l'avifaune volant survolant son territoire. L'étude (bibliographique et de terrain) a été principalement portée sur les rapaces migrateurs et les principales espèces erratiques à enjeu (**vautours, Aigle royal, Aigle de Bonelli, Faucon crécerellette, Faucon d'Éléonore**). En plus d'être régulièrement traversé par des espèces migratrices qui ne nichent pas nécessairement, le Parc accueille **64% des espèces de rapaces nicheurs** et plus de la **moitié des passereaux** de France métropolitaine.

Ainsi, sur les **272 espèces d'oiseaux** recensées sur le territoire du PNR HL, **134 espèces** n'y sont observées qu'à l'occasion de leurs trajets migratoires (**limicoles nordiques, Balbuzard pêcheur, Gobemouche noir, Pouillot fitis**, etc.). Certaines espèces sont également présentes en **hivernage** sur le territoire (**Accenteur alpin, Bécassine des marais, Grive litorne et Grive mauvis**).

Dans le Haut-Languedoc, la migration est majoritairement le fait d'espèces « terrestres » (rapaces, passereaux, pigeons...), les passages d'oiseaux liés aux milieux aquatiques étant peu importants car limités par la rareté des zones de haltes favorables à ces espèces. L'axe de déplacement général des migrateurs est globalement orienté nord-est - sud-ouest à l'automne (sens inverse au printemps).

Le Haut-Languedoc se trouve globalement en dehors ou en bordure des deux axes majeurs de passages au niveau national. Cela se traduit par un **flux « secondaire »** de moindre ampleur que ceux comptabilisés sur le littoral méditerranéen et le Bas-Languedoc.



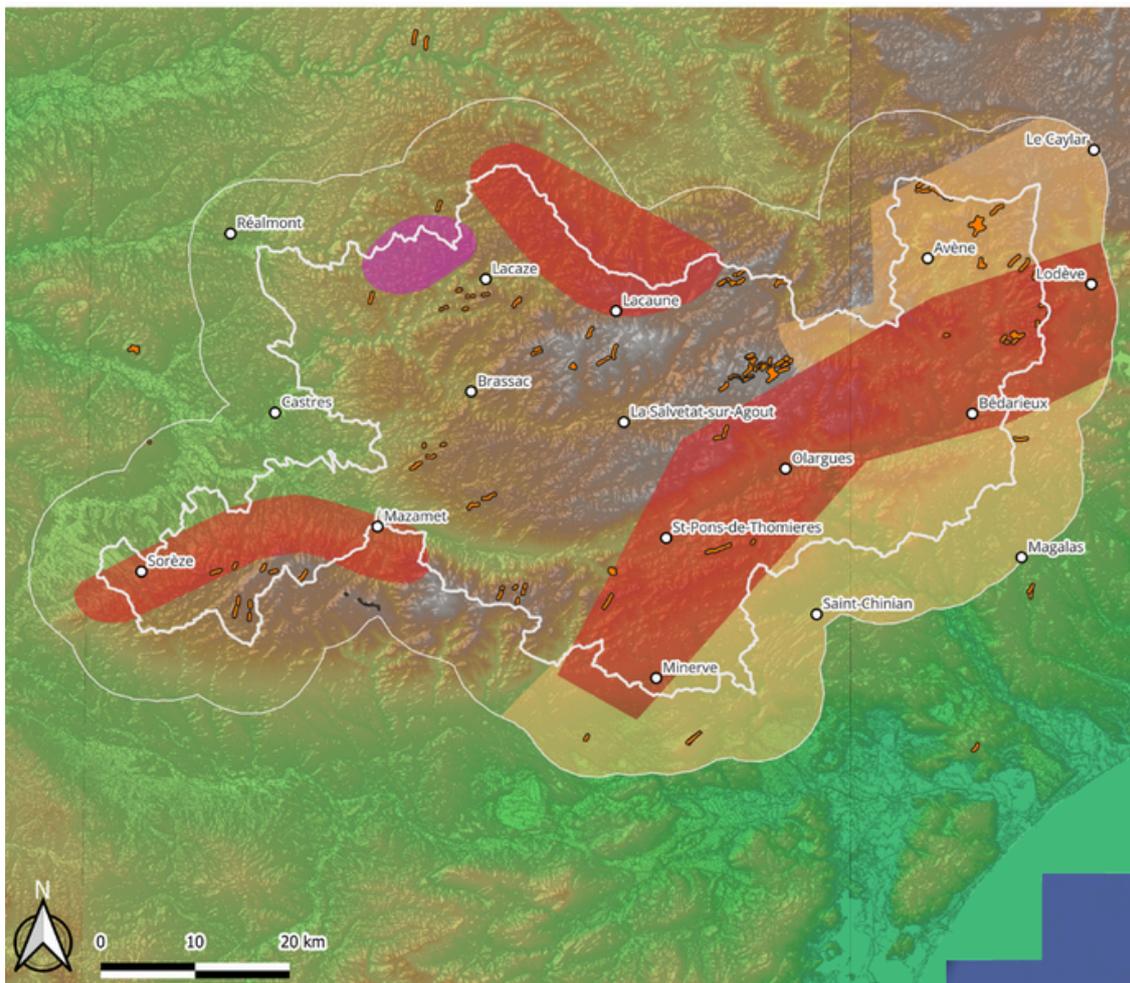
Cependant, ce flux n'est pas considéré comme faible ou marginal, car **les effectifs peuvent être localement importants**. C'est la migration postnuptiale qui est la plus marquée.

Les connaissances actuelles confirment que la topographie et les conditions météorologiques jouent un rôle important dans l'organisation des passages dans le Haut-Languedoc, notamment pour les planeurs.

Outre les mouvements migratoires au sens strict, le PNR HL est aussi largement concerné par des déplacements de plusieurs espèces de rapaces à forte valeur patrimoniale :

- Des transits entre le Massif central et les Pyrénées pour le **Vautour fauve** et le **Milan royal**
- Des déplacements au sein d'un vaste domaine vital, essentiellement pour l'alimentation (**vautours en général**)
- Des déplacements d'individus immatures non-reproducteurs, issus des couples nicheurs présents dans le Parc ou sa périphérie plus ou moins proche (**Aigle royal, Aigle de Bonelli, vautours, Milan royal, Faucon d'Eléonore**)
- Des déplacements saisonniers particuliers en vue d'exploiter des ressources trophiques saisonnières avant le départ en migration (**Faucon crécerellette**) ou le début de la période de nidification (**Faucon d'Eléonore**).

Les différents types de secteurs à enjeux



Légende

Zones à enjeux PNR HL

- Concentration de Milans royaux
- Corridor Faucon Crécerellette
- Migration postnuptiale
- Parcs éoliens
- Villes
- PNR_HL
- Tampon_PNRHL 10km

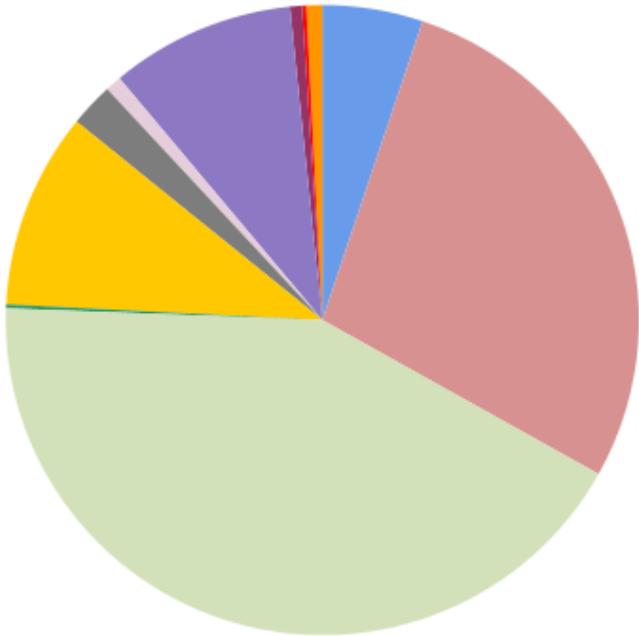




MOBILISATION CITOYENNE

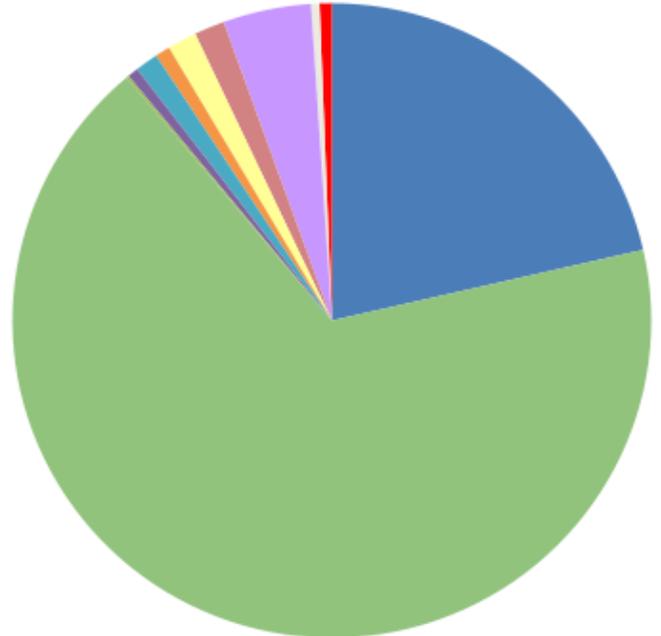
Chiffres clés

Graphique des thématiques abordées lors des interventions



- Eau
- Faune
- Biodiversité
- Agriculture
- Milieux
- Déchets
- Flore
- Développement durable
- Paysages
- Alimentation
- Autres

Graphique des types de public sensibilisés



- scolaires
- grand public
- en situation de handicap
- en difficulté sociale
- adultes en formation
- professionnels
- petite enfance
- jeunes hors scolaires
- pratiquants de sport de pleine nature
- entreprises
- touristes

445 actions de sensibilisation

10 114 personnes touchées

dont 2 597 sur un public jeune



14 classes inscrites au projet éphémère de la biodiversité

Un projet nature avec la PJJ

Ce projet avec la **protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)** imaginé avec le Foyer d'Action d'Éducative (FAE) La Source à Montpellier et six associations membres du réseau COOPERE34 a été lancé en septembre 2023 et s'est prolongé jusqu'à fin 2024.



Le FAE est une structure de placement éducatif qui accueille des jeunes âgés de 15 à 21 ans en attente de jugement. La PJJ cherchait entre autres à développer **des actions de promotion de la santé et en lien avec l'environnement** afin de replacer les jeunes dans le champ du droit commun. Elle a fait appel au réseau COOPERE34 pour être accompagnée d'associations spécialisées sur ces thématiques.

Les six associations membres du réseau COOPERE34 participantes à ce projet : L'APIEU, LABELBLEU, les Ecolosaures, La LPO Occitanie, les Petits Débrouillards Occitanie et le Réseau des Semeurs de Jardin, se sont réunies avec les professionnels de la PJJ pour réfléchir tous ensemble le projet. Suite aux échanges, 2 grands types d'actions sont ressortis :

- **La création d'un jardin** dans le petit espace vert du foyer, avec chaque semaine l'intervention d'une association, pour accompagner la création et l'entretien du jardin afin **d'améliorer le cadre de vie des résidents** et de leur donner envie de réinvestir cet espace jusque-là plutôt délaissé.
- Une fois par mois, un **atelier thématique** lié aux **enjeux de la transition écologique** (sorties biodiversité, ateliers construction de nichoirs et de mobiliers en bois de récupération, ateliers sur l'eau, etc.) était également proposé.

Ce projet a été très enrichissant pour tout le monde, y compris pour les associations intervenantes. La LPO a notamment pu proposer **la construction et la pose de nichoirs et gîtes à chauves-souris** au sein du foyer. Les jeunes ont également pu faire des sorties pour **visiter le jardin pédagogique de la LPO à Villeveyrac** ainsi que **le site naturel protégé du Méjean** et la **maison de la nature à Lattes**.



Des interventions pour les ATE

Une **aire éducative** est un **petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école**, d'un collège ou d'un lycée. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l'éducation à l'environnement, les élèves se réunissent sous la forme d'un « conseil des enfants » et **prennent toutes les décisions** concernant leur aire éducative.

Les grands objectifs des aires éducatives sont :

- **Former les plus jeunes à l'éco-citoyenneté** et au développement durable,
- **Reconnecter les élèves à la nature et à leur territoire**,
- **Favoriser le dialogue entre les élèves et les acteurs de la nature** (usagers, acteurs économiques, gestionnaires d'espaces naturels...) (définition de l'OFB).

C'est dans ce cadre que depuis 2020 la **LPO**, via le **réseau du CPIE Bassin de Thau**, accompagne des écoles dans leur projet d'ATE et d'AME (Aire Terrestre/Marine Educative). Plusieurs écoles se sont donc engagées dans ce projet avec nous : Poussan, Montbazin, Villeveyrac, Mireval...

L'école de Montbazin a été l'une des premières que nous avons accompagnées, dès 2021. 3 classes allant du CE1 au CM2 ont choisi leur aire terrestre éducative.

Elles ont travaillé sur la biodiversité présente sur leur ATE, notamment sur **les insectes, les plantes et les oiseaux**, ont échangé avec la mairie, qui est propriétaire du terrain, et ont voulu réfléchir aux actions qui pourraient être envisagées sur leur aire et ont **partagé leurs découvertes et réflexions avec les habitants du village**.

La deuxième année a été marquée par **l'identification de l'aire**, en effet celle-ci a maintenant un **nom et un logo**, créé, dessiné puis choisi démocratiquement par les élèves : **l'Espace Nature de la Vène (l'ENV)**.

Les **actions d'aménagements** suite au diagnostic écologique ont pu être mises en place et suivies : **inventaires participatifs, plantations d'arbres fruitiers, mise en place de barrières** pour protéger la flore sur une zone particulière, **tas de branches et de feuilles, pose de nichoirs et des gîtes à abeilles solitaires...**



Mouche SP © LPO Occitanie

Cette année, nous avons également initié l'ATE de l'école Charles Prieur de Mireval. Au cours de l'année 2024, les élèves de CM1-CM2 ont choisi un petit parc public à côté du ruisseau de la Canabière, qu'ils ont tout de suite prénommé « **La mini-forêt** ».

Tout au long de l'année, les élèves ont pu échanger avec l' élu de la commission « Cadre de Vie » de Mireval et ont observé **les plantes et les insectes** puis ont décidé **d'installer des abris pour ces derniers** (abeilles, papillons, bourdons, coccinelles).

Les élèves ont fini par inviter l'ensemble des élèves de leur école à visiter leur Aire. Cette journée fut l'occasion de **transmettre aux futurs CM1-CM2 les enjeux qu'ils avaient identifiés** comme la problématique des **déjections canines** et la **présence du longicorne tigre** (Espèce Exotique Envahissante). Affaire à suivre jusqu'en 2026 !



© LPO Occitanie

Des projets à destination des jeunes en insertion: Tic Toc Thau et Bulles d'Occi'jeunes

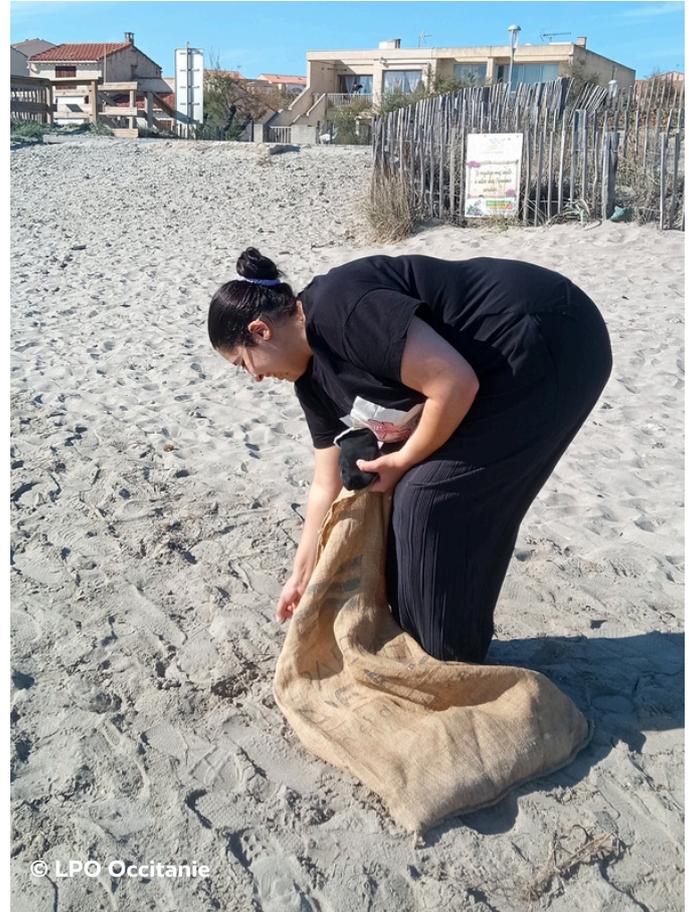
Cette année, en partenariat avec le CPIE Bassin de Thau, nous avons souhaité proposer **des projets de sensibilisation à l'environnement à des jeunes ayant un accès limité aux activités de loisirs.**

En collaboration avec les Missions locales, les CCAS (Caisse centrale des activités sociales) et les structures associatives de solidarité, nous avons proposé durant le printemps des projets **Tic Toc Thau.**

Dans le cadre de ce projet, **une journée de découverte de la lagune** ainsi que des **métiers du territoire** en lien avec la filière pêche et l'environnement a été proposée avec l'ADENA, la Prud'homie de Marseillan et nous-même.

Au final, 200 jeunes ont eu accès à une **journée d'émerveillement à la nature, ont été sensibilisés à l'environnement et ont découvert des métiers respectueux et soucieux de la lagune de Thau.**

Le projet s'est terminé par une **restitution à la réserve naturelle nationale du Bagnas.**



Le projet ayant bien fonctionné, autant pour les jeunes que pour les animateurs, nous avons décidé de continuer avec **le projet Bulles d'Occi'jeunes.** Ce projet s'adressait au même public mais avec le thème « **Sport et Nature** ». Ainsi, durant l'automne les jeunes ont pu découvrir **les sports en lien avec la lagune, à savoir, la randonnée palmée (avec Plongée Passion), le kite-surf (avec TKC) et la voile habitable (avec Cap au Large),** tout en étant sensibilisés à la nature qui entoure ces pratiques.

Les jeunes ayant participé aux activités ont également réalisé un **ramassage des déchets** sur la plage et une restitution, cette fois-ci au musée de l'Etang de Thau, en présence de l'association des Voiles latines de Bouzigues.

Ces deux projets ont vu le jour grâce aux **fonds en mécénat du tourisme et des loisirs en Occitanie : Occy'gène.**

Les oiseaux du Haut-Languedoc

Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc a initié pour l'année scolaire 2023-2024 un programme de sensibilisation « Je découvre le Haut-Languedoc » à destination des écoles situées sur le territoire du Parc.

Différentes associations d'éducation à l'environnement sont ainsi sollicitées par les écoles pour mener des projets de 4 séances tout au long de l'année sur une thématique choisie. La LPO Occitanie est ainsi intervenue dans les écoles de Riols et d'Avène pour sensibiliser sur les oiseaux du Haut-Languedoc.

Les élèves de primaire ont alors pu observer et appréhender la vie des oiseaux de leur commune et les gestes à adopter pour les préserver :

- Installation d'un nichoir pour le Rougequeue noir du préau
- Mise en défens du nid de Bergeronnette des ruisseaux

Rendez-vous en 2025 dans les écoles de Joncels de La Tour-sur-Orb !





Oreillard gris © LPO Occitanie

UNITÉ DE SOINS

Chiffres Clés

Les animaux pris en charge

717 animaux
accueillis en 2024



Les trois espèces les plus accueillies ont été :



Tourterelle turque
166 accueils



Goéland leucophée
70 accueils



Hérisson d'Europe
42 accueils

Quelques espèces accueillies sont remarquables de par leur rareté en centre de sauvegarde. L'équipe a ainsi accueilli **2 Ibis falcinelles**, **1 Lézard ocellé**, ou encore **8 Molosses de Cestoni**.

Les causes d'accueils

76 % *
des causes
d'accueils sont
anthropiques

C'est-à-dire
directement
liées à
l'activité
humaine

En tête de liste, on retrouve les **prédations par nos animaux domestiques**, mais aussi **les collisions des animaux avec des structures inertes** (vitres par exemple) ou occasionnées par **le trafic routier**.

209 de ces 717 animaux seulement ont pu retrouver leur liberté. À leur arrivée ceux-ci sont bien souvent en trop mauvais état : certains doivent être euthanasiés et d'autres ne supportent pas les soins et décèdent dans les 48 premières heures correspondant à la phase de stabilisation. Si l'on retire ces individus ainsi que les quelques animaux encore présents en soins, ce sont **53,4% des animaux soignés qui ont pu être sauvés** et retrouver leur milieu naturel.

L'activité de médiation

Outre l'activité d'accueil et de soins, la mission de médiation n'en est pas moins aussi importante. Service par lequel nous répondons aux sollicitations du public par téléphone, par mail ou à l'accueil, **73% des appels concernent la faune sauvage en détresse**.

99% des sollicitations proviennent d'Occitanie. Cette mission est essentielle pour fluidifier les prises en charge, elle a notamment permis de réduire significativement les ramassages non nécessaires.



2 858 appels gérés/traités en 2024

Retour sur une année transitoire

Ces dernières années, les sollicitations concernant la faune sauvage orpheline, malade ou blessée n'ont cessé de grandir tandis que les aides publiques, elles, ne cessent de diminuer, mettant à mal tous les centres de sauvegarde en France et plus largement le monde associatif.

L'année 2024 a été marquée par le **départ au mois de mars de notre soigneuse capacitaire** et responsable du centre depuis plusieurs années, Emilie Arianiello. Nous nous sommes engagés dans **une phase de recrutement** d'un nouveau capacitaire, nécessaire au maintien de l'activité du CRSFS. Très peu de soigneurs et soigneuses possèdent un certificat de capacité, **le recrutement a donc été un véritable défi.**

Nous avons été accompagnés à compter du mois de juin par Alice Brunet, vétérinaire capacitaire, qui nous a permis de maintenir le centre ouvert et actif le temps de trouver notre capacitaire définitif.

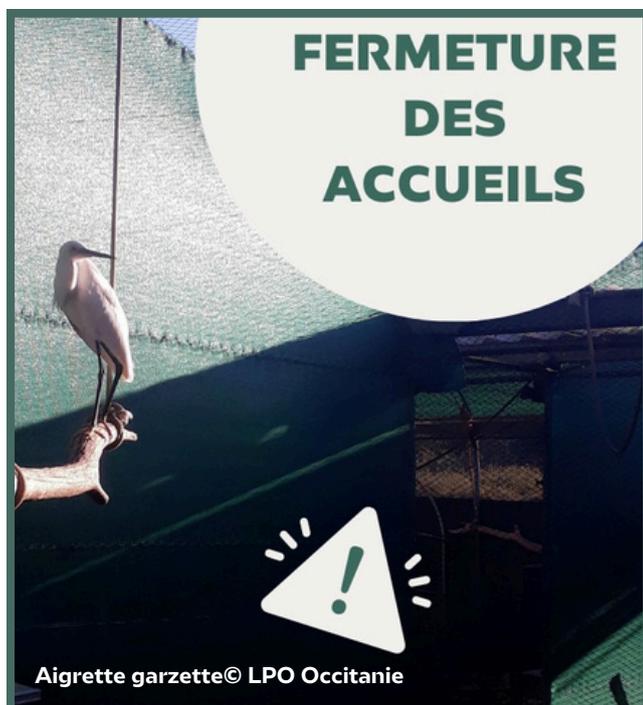
C'est aussi sous son impulsion que plusieurs chantiers de restructuration ont commencé : **multiplication des partenariats avec des cliniques vétérinaires, remise à neuf d'infrastructures extérieures (volières), mise à jour des protocoles de soins**, etc. Depuis septembre 2024, l'équipe s'est vu renforcée par **l'arrivée d'une seconde soigneuse et d'une nouvelle responsable et future capacitaire.**



Conséquence de l'absence de capacitaire pendant plusieurs semaines, de la réduction momentanée de notre équipe et de la restructuration du centre, nous avons dû **adapter notre politique d'accueils**. Plusieurs phases se sont ainsi succédées :

- **Fermeture des accueils d'animaux** à compter du 1er avril.
- **Réouverture partielle** à compter du 26 juin, seulement pour les **espèces bénéficiant d'un Plan National d'Action (PNA)** : une vingtaine d'espèces d'oiseaux, deux espèces de tortues, et l'ensemble des espèces de chauves-souris.
- **Réouverture élargie** à compter du 16 septembre, à l'exception des mammifères de taille moyenne (au-delà des chauves-souris et rongeurs) dont les infrastructures d'accueil sont toujours en cours de remise à neuf.
- **Restriction d'accueil appliquée aux laridés et anatidés** à partir du 20 novembre en raison du risque élevé de contagions par la **"grippe aviaire"** sur tout le territoire métropolitain.

Ces **diverses fermetures et restrictions** expliquent la **grande différence du nombre d'accueils en 2024 par rapport aux années précédentes.**



Action remarquable 2024

Le Faucon crécerellette est un petit **rapace migrateur qui niche sous les tuiles** de certains **villages méditerranéens. Disparu de France dans les années 80**, de petites colonies ont commencé à réapparaître dans les années 2000. Aujourd'hui bénéficiaire d'un plan national d'action (**PNA**), cette espèce protégée présente une **dynamique de population encourageante**.

En 2024, le centre a accueilli **22 faucons crécerellettes** et 14 d'entre eux étaient des juvéniles. Les juvéniles se retrouvent au sol au moment de l'apprentissage du vol. Cette espèce emblématique nichant au cœur des villages, les jeunes se trouvent particulièrement vulnérables à ce moment de leur développement : les chats mais aussi la circulation routière représentent un risque. Une prise en charge par le centre peut alors s'avérer prudente, voire nécessaire.

Cette année, le centre a contribué à un **programme scientifique de suivi** de cette espèce en permettant l'équipement de 7 jeunes faucons au moment de leur relâcher.



Faucon crécerellette mâle © LPO Occitanie

Des **balises GPS** permettent ainsi de **suivre la trajectoire de migration** de ces individus et de mieux comprendre les déplacements saisonniers de cette espèce ! Nous savons ainsi de façon certaine que 4 de ces faucons crécerellettes ont bien fait leur migration jusqu'en Afrique !



Prise de mesures sur jeune Faucon crécerellette avant balisage © LPO Occitanie



Après cette année de transition et fort de sa nouvelle équipe, le CRSFS entame 2025 avec un **grand challenge** : celui de mettre en adéquation le nombre important de sollicitations pour des prises en charge d'animaux en détresse avec les ressources humaines, financières et structurelles de l'association.

Après la **construction d'une volière adaptée à l'accueil de vautours** comme le Gypaète barbu, dans le cadre du projet européen Life Gyp'Act, de belles choses sont en perspective :

- **Poursuite de la rénovation des locaux de soins et réhabilitation** afin de reprendre petit à petit un accueil plus large des espèces (fin des travaux d'agrandissement pour nous offrir une salle dédiée aux hérissons et une nurserie, réalisation de trois nouveaux boxes extérieurs

pour les petits mammifères et les passereaux, poursuite d'habilitation de notre piscine pour les oiseaux marins) ;

- **Enrichissement de notre réseau de partenaires** (cliniques vétérinaires, mécènes, enseignes distributrices de consommables) ;
- **Maintien et développement de notre collaboration à différents suivis scientifiques** (veille sanitaire, études parasitaires, surveillance de l'impact des rodenticides sur l'avifaune, surveillance des actes de malveillance tel que le braconnage).

Nous avons par ailleurs le bonheur de voir s'amorcer une **nouvelle collaboration avec le CRBPO** : le bagage systématique de tous les oiseaux relâchés devrait pouvoir répondre à différentes interrogations sur leur devenir et nous permettre d'affiner nos prises en charge.

LISTES D'ABRÉVIATIONS

- **LPO** : Ligue pour la Protection des Oiseaux
- **DT Hérault** : Délégation territoriale Hérault
- **CRSFS** : Centre Régional de Sauvegarde de la Faune Sauvage
- **PNA** : Plan National d'Action
- **MELPO** : Mon Espace LPO
- **ODJ** : Observatoire des oiseaux des jardins
- **CAHM** : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
- **CABM** : Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée
- **SMBT** : Syndicat Mixte Bassin de Thau
- **DT&DA** : Des Terres et Des Ailes
- **FEDER** : Fonds européen de développement régional
- **OAB** : Observatoire Agricole de la Biodiversité
- **PNR HL** : Parc Naturel Régional du Haut Languedoc
- **PJJ** : Protection judiciaire de la jeunesse
- **FAE** : Foyer d'Action d'Educative
- **ATE** : Aire terrestre éducative
- **AME** : Aire marine éducative
- **OFB** : Office français de la biodiversité
- **ENV** : Espace Nature de la Vène
- **CCAS** : Caisse centrale d'activités sociales
- **CRBPO** : Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux

PARTENAIRES

Services de l'état



Réseaux associatifs



Associations



Entreprises





<https://herault.lpo.fr/>



Retrouvez toutes nos
activités sur le site internet

LPO Occitanie Délégation Territoriale Hérault
15 rue du Faucon crécerellette, 34560 Villeveyrac
Tél 04 67 78 76 24 • www.herault.lpo.fr • herault@lpo.fr



Agir pour
la biodiversité

